

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET . /99/ 031 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DU DIRECTEUR NATIONAL
DE LA DOUANE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Loi Fondamentale,
- Vu le Décret n°D/99/004/PRG/SGG du 8 Mars 1999, portant nomination du Premier Ministre;
- Vu le Décret n°D/99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999 portant nomination des Membres du Gouvernement;
- VU le Décret n°D/97/062/PRG/SGG du 5 Mai 1997, portant attributions et Organisation du Ministère de l'Economie et des Finances.

DECRETE

Article 1er :Commandant Ibrahima Naby CONTE, Chef de la Brigade Mobile Nationale des Douanes est nommé Directeur National de la Douane en remplacement de Monsieur Bocar CISSOKO appelé à d'autres fonctions.

Article 2: Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le... 2 JUIN 1999

GENERAL LANSANA CONTE